



UN REPAS DES AÎNÉS PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ À BURNHAUPT-LE-BAS

Dimanche 14 décembre, la Maison des Associations de Burnhaupt-le-Bas a accueilli le traditionnel repas des aînés, un rendez-vous attendu et apprécié qui a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses.

La salle avait été soigneusement décorée et préparée par les membres du conseil municipal, dans un esprit naturel et responsable, avec uniquement des éléments recyclables et des produits issus de la nature, offrant un cadre chaleureux et harmonieux aux convives. Le service du repas a également été assuré par le conseil municipal, témoignant de son engagement et de sa proximité avec les aînés de la commune.

Le repas, apprécié de tous, a été préparé par le traiteur Kuttler qui a su régaler les participants par la qualité et la générosité de sa cuisine. L'animation musicale était assurée, comme chaque année, par DJ André, contribuant à une ambiance festive et conviviale tout au long de l'après-midi.

Moment très attendu également : le concours de bredalas, véritable clin d'œil aux traditions alsaciennes de Noël. Le jury était composé de Madame Francine Turrel, ancienne restauratrice, Monsieur l'Abbé Frédéric Martin, curé de la communauté de paroisses du Pont d'Aspach, Monsieur Stéphane Kuttler, traiteur et de Monsieur le Maire Alain Grieneisen, qui ont eu la délicate mission de départager les délicieuses réalisations présentées.

1er prix : Marie Jeanne Maurer

2^{ème} prix : Monique Angiolini

3^{ème} prix : Hélène Illinger

Un livre de photos souvenir des Noëls des Aînés des 10 dernières années a contribué aux échanges, aux rires et aux souvenirs partagés. Le repas s'est conclu en beauté par les chants de Noël d'une chorale improvisée, repris en chœur par les convives, apportant une touche d'émotion et de magie.

Une édition réussie qui confirme l'importance de ces moments de partage pour la vie communale et le lien social à Burnhaupt-le-Bas.



De gauche à droite.

Debout : M. Pierre Schick (93 ans), M. le Maire, M. Etienne Ligibel (92 ans).

Assis : Mme Liliane Schick (90 ans), Mme Paulette Klar (92 ans) et sa fille Isabelle.



Les gagnantes du concours de bredalas, avec le jury.

MARCHE DU NOUVEL AN

Le jeudi 1er janvier 2026, retrouvons-nous pour une marche sur le ban communal pour commencer l'année par un bon bol d'air.

Une boisson chaude sera servie sur le parcours. En cas de mauvais temps, la marche pourra être annulée. Distance : environ 8 km.

Rendez-vous sur le parking place de l'Eglise à 14h30.

OPERATION DE BALAYAGE

Opération de balayage des rues prévue le 7 janvier 2026. Merci de bien vouloir balayer vos trottoirs avant le passage de la machine et évitez de stationner sur le domaine public à cette date.

QUE FAIRE DE VOS SAPINS DE NOËL ? DONNEZ-LEUR UNE SECONDE VIE...

Nous vous proposons de les déposer entre le 5 et 14 janvier 2026, dépourvus de tout ornement, dans un enclos qui sera délimité à cet effet, rue du Stade. Les sapins seront ensuite broyés par les employés de notre service technique. Ce broyat sera utilisé en paillage dans les espaces verts de la commune.

ANNIVERSAIRES DE NOCES

Les registres d'état civil de la commune de Burnhaupt-le-Bas mentionnent uniquement les mariages célébrés sur notre territoire. Si vous vous êtes mariés en dehors de la commune et que vous fêterez en 2026 vos noces d'or, de diamant, de palissandre, nous vous invitons à vous signaler en mairie. Nous serons ravis de vous rendre une visite à l'occasion de cet évènement..

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les 15 et 22 mars 2026, vous vous rendrez aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales en suivant le lien : <https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche en ligne jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus : <https://www.service-public.gouv.fr>

Ou jusqu'au vendredi 6 février 2026 si vous vous inscrivez en mairie, muni des pièces justificatives : copie de la carte d'identité, justificatif de domicile.

Les jeunes qui auront 18 ans en 2026 et qui ont été recensés en mairie à l'âge de 16 ans (recensement militaire), sont inscrits d'office s'ils atteignent la majorité jusqu'à la veille du scrutin (le 14 mars 2026 pour le premier tour, le 21 mars 2026 pour le deuxième tour).

Les personnes ressortissantes d'un état membre de l'Union Européenne pourront voter si elles sont inscrites sur les listes électorales complémentaires municipales.

Les cartes électorales des nouveaux inscrits seront adressées aux intéressés fin février 2026.

REPAS DE LA SAINTE AGATHE

L'association ECRIN vous convie à son repas annuel de la Sainte Agathe le dimanche 1er février 2026 à la Maison des Associations.

Menu à 28€ par personne :

- Apéritif
- Terrine de viande/Crudités
- L'émincé de dinde à la provençale/Spaëtzles maison
- Dessert maison et café

Réservations sur talon réponse à déposer en Mairie ou chez Suzanne et Laurent Finck (tél 06 81 92 14 08) ou au bureau de Tabac-Presse Klein, avant le 20 janvier.

Les bénéfices sont destinés à la restauration du grand orgue de l'église paroissiale Sts Pierre et Paul.

LE MAIRE, LES ELUS ET LE PERSONNEL COMMUNAL VOUS
SOUHAITENT DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.
BONNE ANNÉE 2026 !

GSUNDHEIT UND GLECKLIG NEI JOHR IN ÀLLA !



Mairie de Burnhaupt-le-Bas

25 rue Principale
68520 Burnhaupt-le-Bas
03 89 48 70 61

<http://burnhaupt-le-bas.fr>
mairie@burnhaupt-le-bas.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi 10h-12h 14h-19h
Mardi fermé
Mercredi 10h-12h 14h-18h
Jeudi 14h-19h
Vendredi 10h-12h 14h-18h



Responsable de publication :

Alain GRIENEISEN

Rédaction :

Céline CHARPENTIER

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique